

Le fond de garantie Français

Le Fonds de garantie Français est ouvert à toutes les PME-PMI marocaines quel que soit **le secteur d'activité**.

Critères d'éligibilité

- Le Fonds de garantie Français est ouvert aux PME-PMI ayant au minimum 30 mois d'activité.

Caractéristiques

Le Fonds de garantie Français garantit les crédits octroyés par les banques pour les projets de mise à niveau des PME éligibles. La garantie est accordée avec les conditions suivantes :

- Part garantie : jusqu'à 50% du crédit en principal.
- Sûretés : fixées en fonction du risque évalué par la banque et l'AFD. Commission de garantie : 2,5 % du montant garantie.

Comment bénéficiaire de ce fonds

- Pour bénéficier de ce fonds, l'intéressé doit s'adresser à sa banque ou à l'AFD.